

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUIN 2019
DELIBERATION N° 10

L'an deux mil dix-neuf, le six juin, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h38.

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

Présents : MM. ETCHEGARAY, MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE (à partir de 18h04), MM. NEYS, UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, MM. AGUERRE (jusqu'à 21h23), ESMIEU, Mme LANGLOIS (jusqu'à 22h15), MM. SALDUCCI, ARCOUET, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC (à partir de 18h25), M. ESCAPIL-INCHAUSPE, Mmes TAIEB, CANDILLIER (à partir de 18h56), BENSOUSSAN, M. BOUTONNET, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Absents représentés par pouvoir :

Mme DURRUTY par M. ESMIEU; Mme LAUQUE par M. LACASSAGNE (jusqu'à 18h04) ; M. AGUERRE par Mme BISAUTA (à partir de 21h23) ; Mme JUZAN par Mme DUHART ; Mme LANGLOIS par Mme MEYZENC (à partir de 22h15) ; M. POCQ par Mme LANGLOIS (jusqu'à 22h15) ; M. SALANNE par M. SOROSTE ; Mme MEYZENC par M. NEYS (jusqu'à 18h25) ; M. LAIGUILLON par Mme BENSOUSSAN ; Mme CANDILLIER par M. ARCOUET (jusqu'à 18h56) ; M. DAUBISSE par M. ESCAPIL-INCHAUSPE ; Mme LARRE par Mme MARTIN-DOLHAGARAY ; M. MASSONDE par Mme TAIEB ; M. PARRILLA-ETCHART par M. ETCHEGARAY ; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO.

Le Maire,

Absent :

M. POCQ (à partir de 22h15 à compter de la délibération n°31).

Secrétaire :

M. BOUTONNET

Entendu le rapport de Mme Castel,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Musée Bonnat-Helleu – Acceptation de dons d'œuvres.

La Galerie La Nouvelle Athènes a fait connaître son intention de donner un dessin de Léon Bonnat à la Ville de Bayonne, pour enrichir les collections du musée Bonnat-Helleu, estimé à 2 000 € :

Léon Bonnat (1833-1922)
Jeune fille à genoux de profil
Vers 1864
Pierre noire, craie blanche et sanguine sur papier gris
H. 46 ; L. 31 cm
Monogrammé en bas à gauche *LB*

Après son retour de Rome en 1861, Bonnat se consacre à des œuvres d'inspiration italienne, alors très en vogue au Salon. En 1864, il présente *Pèlerins au pied de la statue de saint Pierre dans l'église Saint-Pierre de Rome*, qui lui valent des critiques élogieuses de Théophile Gautier et l'intérêt de l'impératrice Eugénie, qui achète le tableau pour 8 000 francs. Napoléon III fit don du tableau à son écuyer Firmin Rainbeaux. Après la mort de ce dernier, le Conseil des musées nationaux put se porter acquéreur de la toile en 1936 et la déposer à Bayonne, dans le musée qui abritait depuis 1922 la remarquable collection de Léon Bonnat. Outre le tableau, le musée Bonnat-Helleu conservait jusqu'alors trois études pré-figuratives en rapport. Le dessin proposé au musée permettrait donc de compléter avec grande pertinence cet ensemble d'études. De plus, les dessins de Bonnat sont rares sur le marché, davantage encore quand ils préparent des œuvres des débuts de l'artiste. L'acquisition d'études pour des œuvres majeures de Bonnat s'inscrit à l'évidence dans une politique d'acquisition du fonds le plus représentatif de l'artiste et collectionneur fondateur du musée.

En outre, Monsieur Frédéric Schneider a fait connaître son intention de donner à la Ville de Bayonne, pour enrichir les collections du musée Bonnat-Helleu, une gravure de Léon Bonnat, estimée à 50 € :

Léon Bonnat (1833-1922)
Portrait d'Ernest Renan
1892
Eau-forte
H. 41,3 ; L. 29 cm
Monogrammé *LB* en haut à gauche de la gravure ; signé sous la gravure : *Léon Bonnat del et sc.* ; marque de la Société Française des Amis des Arts (Lugt 121) en bas à gauche sous la gravure

Ernest Renan (1823-1892) compte parmi les personnalités les plus emblématiques de la vie culturelle française de la seconde moitié du XIX^e siècle. Sa *Vie de Jésus* (1863), vision biographique critique, constitue un véritable succès scandale. Dans son discours *Qu'est-ce qu'une nation ?* prononcé en 1882 à la Sorbonne, il affirme que l'identité française se fonde sur un héritage et des valeurs en commun.

Renan pose pour Léon Bonnat l'année même de sa mort. Le tableau, exposé au Salon de 1892, a été offert par la fille du modèle à Tréguier, ville natale de Renan, et se trouve désormais dans sa maison devenue musée. C'est en 1892 également que Bonnat tira de son portrait une gravure destinée à la Société Française des Amis des Arts, dans le but de diffuser l'image de l'œuvre auprès de ses membres. La gravure est en bon état et permet d'enrichir pertinemment le fonds gravé des œuvres de Bonnat, en particulier dans le domaine du portrait.

Enfin, la Société des Amis du Musée Bonnat-Helleu (SAMBH) a fait connaître son intention de donner à la Ville de Bayonne, pour enrichir les collections du musée Bonnat-Helleu, un tableau acquis auprès de la galerie Lhoste à Biarritz, estimé à 2 000 € :

Denis Etcheverry (1867-1950)
Le Bassin d'Apollon à Versailles
Années 1920-1930
Huile sur toile
H. 46 ; L. 38 cm

Le musée des beaux-arts de Bayonne abrite un fonds de référence relatif à Denis Etcheverry (1867-1950), artiste emblématique de l'école de Bayonne.

Au cours des décennies 1920-1930, l'artiste multiplie les vues du parc du château de Versailles, qui bénéficie alors d'importantes restaurations grâce aux donations de John Davidson Rockefeller. Etcheverry privilégie plutôt les bosquets aux abords immédiats du palais, vers le parterre Nord et celui de Latone, de sorte que cette vision du Bassin d'Apollon se démarque avec originalité dans cette production. Ce sont toutefois moins les éléments du parc que les jeux de lumière qui intéressent Etcheverry : le peintre traite avec virtuosité les effets de l'eau irradiant du bassin qui font écho aux couleurs du ciel aux blancs nuages. Le musée ne conservait jusqu'alors aucun paysage versaillais de l'artiste. Inédite, l'œuvre permet donc de combler une importante lacune dans les collections, en offrant un témoignage fort de l'œuvre paysagiste d'Etcheverry. *Le Bassin d'Apollon à Versailles* trouvera bien entendu une place de choix dans le futur parcours des collections permanentes, dans la section consacrée à l'école de Bayonne.

Il est ainsi demandé au conseil municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ces dons, étant entendu que la commission scientifique régionale des collections des musées de France Nouvelle-Aquitaine pour les acquisitions aura préalablement émis un avis favorable à ces enrichissements.
- d'autoriser la prise en charge financière par la Ville de Bayonne de l'acheminement des œuvres jusqu'à Bayonne (transport et assurance),
- de remercier les donateurs pour leur générosité.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne